

PROCES VERBAL

(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Laurent BAUDIN, Nicolas CAQUINEAU, Laurette CHARRIER, Christian GANTEIL, Patricia LUCAS, Laetitia MAILHE, Roger PRAILE, Béatrice VALADE.

Absents excusés : Bernadette DENIS, Cédric GESTRAUD.

Absente : Marielle NEVEU.

Ordre du jour :

Délibérations à prendre :

- Poursuite des travaux de berges du Canal de Bourneau : programme 2024.
- Demande subvention « Amendes de Police » pour le cheminement de La Pichonnière.
- Personnel communal : modification du tableau des effectifs.
- Avis sur une demande de subvention complémentaire.

Informations diverses :

- Le point sur le renouvellement de la DSP pour la gestion du centre d'hébergement.
- Le point sur les actions « Enfance-Jeunesse ».
- Projet de fleurissement.
- Le point de la commission « Communication ».

Questions diverses.

Mme Laurette CHARRIER est nommée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2024.

1) Délibérations à prendre :

➤ Poursuite des travaux de berges du Canal de Bourneau : programme 2024 :

Mr le Maire fait savoir que l'ASA des Marais Mouillés Vendéens de la Sèvre et des Autizes a programmé la suite des travaux de stabilisation de berges par enrochement sur le canal de Bourneau. Le montant de ces travaux s'élève approximativement à 63 600.00 € TTC.

Le canal de Bourneau étant propriété de l'ASA des Marais Mouillés Vendéens.

Le canal de Bourneau étant un réseau primaire, le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes participe financièrement à ces travaux.

Le halage (berge) étant propriété de la commune de Maillé. Il est proposé que le solde après subvention soit partagé à part égale entre ces 3 participants.

Le plan de financement se présente ainsi :

- Conseil Départemental de la Vendée : 34%, soit 21 900 €
- Conseil Régional des Pays de la Loire : 5% soit 3 300 €
- Agence de l'eau Loire Bretagne : 9% soit 5 500 €
- Syndicat Mixte VSA (GEMAPI) : 17% soit 11 000 €
- ASA des Marais Mouillés Vendéens : 17% soit 11 000 €
- Commune de Maillé : 17% soit 11 000 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de participer au financement de ces travaux.

➤ Demande de subvention : Amendes de police pour l'aménagement de sécurité de la RD 15 :

Mr le Maire rappelle que le Conseil Départemental répartit le produit des amendes de police pour financer des aménagements de sécurité routière dans les communes. Mr le Maire propose de solliciter cette subvention afin de compléter le financement de l'aménagement de sécurité prévu le long de la RD 15 afin de relier le bourg à La Grande Bernegoue par la création d'un cheminement latéral et ainsi préserver la sécurité des piétons. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Il est ajouté que la culée du Pont de St Nicolas est affaïssée et nécessite une réparation, voire une surveillance.

➤ **Personnel communal : modification du tableau des effectifs :**

Mr le Maire fait savoir qu'un agent communal a sollicité une diminution de son temps de travail dans le cadre d'une retraite progressive. Cette demande ayant été validé au comité social territorial du Centre de Gestion, le conseil municipal est invité à modifier le tableau des effectifs.

➤ **Avis sur une demande de subvention complémentaire :**

Mr le Maire fait savoir qu'il a reçu une demande de subvention émanant de l'amicale de l'ehpad et ce afin de bénéficier d'animations. Le conseil municipal estime ne pas avoir assez d'éléments pour se prononcer, propose qu'un complément d'informations soit demandé. Une décision sera prise ultérieurement.

2) Informations diverses :

- Le point sur le renouvellement de la DSP pour a gestion du centre d'hébergement et du service de restauration :

Mr le Maire rappelle que le contrat qui nous lie aux Astérides prend fin le 31 aout 2024. Pour mener à bien cette procédure de renouvellement de délégation de service public, c'est le cabinet MLV CONSEILS qui va nous assister. Mr le Maire présente la situation et l'avancement de la procédure. Des délibérations, concernant un éventuel avenant et la commission d'appel d'offres, seront à prendre lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

- Le point sur les actions « Enfance-Jeunesse » :

Le terrain multi sport a été mis en service et est ouvert au public. Il reste quelques agrès à poser : se renseigner à ce sujet. Concernant la junior association : celle-ci est en phase finale de création. Des réunions sont prévues afin de terminer le règlement intérieur. Une rencontre avec les voisins sera organisée afin d'affirmer la volonté de cohabitation, de tolérance et de respect entre tous. Une porte ouverte pourrait avoir lieu le 18 mai.

- Projet de fleurissement :

Mme Lucas présente le projet communal de fleurissement du village : un flyer sera préparé afin que la population soit mise au courant et puisse participer à cette action bénévole et volontaire.

- Bilan de la commission « communication » :

Mme Neveu étant absente ce sujet est abordé succinctement. Il est demandé que les informations mises sur le panneau digital soient résumées à l'essentiel afin qu'elles puissent être comprises rapidement.

- Informations diverses :

- ┌ Mr le Maire fait savoir qu'il a reçu un accord de subvention du conseil départemental de la Vendée pour les travaux de voirie : 60 505.74 € correspondant à 30 % de l'estimatif des travaux. Il précise que nous sommes toujours en attente de la subvention de l'Etat relative aux événements climatiques, et ajoute qu'une subvention réservée aux pistes cyclables pourrait aussi être demandée pour l'entretien du chemin de Millé.
- ┌ Elections européennes : le dimanche 9 juin : en raison du très grand nombre de candidats et en concertation avec la Préfecture, exceptionnellement les panneaux électoraux ne seront pas posés à La Grande Bernegoue pour cette élection.
- ┌ Compte rendu de la réunion concernant l'habitat inclusif: Mme Patricia Lucas et Laurette Charrier ayant participées à cette réunion précisent que l'habitat inclusif consiste en une colocation de personnes âgées et de personnes handicapées autonomes ainsi qu'une mixité intergénérationnelle. Ce projet est financé par le conseil départemental de la Vendée. Il est possible que l'organisateur de cette réunion se déplace pour présenter en détail ce dispositif.

- | Un arrêté de reconnaissance « Catastrophe Naturelle » à la suite des inondations de novembre a été publié le 7 avril, les victimes ont un mois après cette date pour en informer les assureurs.
- | Bilan du salon « Art Contemporain » : Mr Praile fait savoir que les exposants ont été très contents de l'accueil qui leur a été réservé. La présence de nombreux visiteurs encourage la reconduction de cet évènement.

3) Questions diverses :

- Mme Valade remercie les agents techniques communaux pour le rebouchage des nids de poules sur les voies du lotissement.
- Mme Charrier fait savoir qu'un peuplier est tombé sur le « chemin de la cavalerie » aux Baillettes.
- Mme Lucas ajoute que les jardinières de fleurs sont emportées tous les ans au jardin des pictons pour qu'elles soient préparées. A l'avenir, il sera préférable de modifier les essences plantées en raison des sécheresses à répétition.
- La prochaine réunion de conseil municipal est prévue le jeudi 6 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.

La Secrétaire de séance,

Laurette CHARRIER.



Le Maire,

Jean-Marie GELOT.

